

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: CHIEF CAR AUTOSHAMPOO

Date de révision: vendredi 7 novembre 2014

## 1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

# CHIEF CAR AUTOSHAMPOO

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

#### RUSCOFORCE NV

Industrieweg 2

BE-3620 Lanaken

Belgique

Tél: +32.(0)89.730550 — Fax: +32.(0)89.730556

E-mail: [info@ruscoforce.com](mailto:info@ruscoforce.com) — Site web: <http://www.ruscoforce.com>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32.(0)70.245245

## 2 SECTION 2: Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

#### H319 Eye Irrit. 2

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC:

R36: Irritant

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

**H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une grave irritation oculaire.

Conseils de prudence:

**P264:** Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**P280:** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P305+P351+P338:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**P337+P313:** Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contient:

aucun

**2.3 Autres dangers:**

aucun

### 3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Lauryléthersulphate de sodium	5% - 15%	CAS N°:	68891-38-3
		EINECS:	500-234-8
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-2119488639-16
		CLP Classification:	<b>H315 Skin Irrit. 2</b> <b>H318 Eye Dam. 1</b> <b>H412 Aquatic Chronic 3</b>
		Phrases R:	<b>R38 R41</b>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

### 4 SECTION 4: Premiers secours:

**4.1 Description des premiers secours:**

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

**Contact avec le peau:** rincer avec d'eau.

**Contact avec les yeux:** rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire et transporter chez un médecin.

**Ingestion:** rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire et transporter chez un médecin.

**Inhalation:** en cas de troubles sévères ou persistants: air frais, repos, prévenir le médecin

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

**Contact avec le peau:** aucun

**Contact avec les yeux:** rougeur, douleur, mauvaise vision

**Ingestion:** diarrhée, migraine, cramps abdominale, somnolence, vomissements

**Inhalation:** aucun

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

### 5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

#### 5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

#### 5.3 Conseils aux pompiers:

**Produits extincteurs à éviter:** aucun

### 6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

#### 6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

### 7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

### 8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

/

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

<b>Protection des voies:</b>	pas besoin de moyens de protection respiratoire. En cas d'exposition nocive, utilisez des masques antigaz du type ABEK. A utiliser éventuellement avec une ventilation d'extraction suffisante.	
<b>Protection de la peau:</b>	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
<b>Protection des yeux:</b>	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
<b>Autres protections:</b>	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

## 9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Point de fusion/trajet de fusion:</b>	0 °C
<b>Point d'ébullition/trajet d'ébullition:</b>	100 °C — 220 °C
<b>pH:</b>	8,0 pH
<b>1% dilué dans l'eau:</b>	/
<b>Pression de vapeur/20°C:</b>	2 332 Pa
<b>Densité de vapeur:</b>	non applicable
<b>Densité relative/20°C:</b>	1,045 kg/l
<b>Aspect/20°C:</b>	liquide
<b>Point d'éclair:</b>	/
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	/
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):</b>	/
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):</b>	/
<b>Propriétés explosives:</b>	non applicable
<b>Propriétés comburantes:</b>	non applicable
<b>Température de décomposition:</b>	/
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	pas soluble
<b>Coefficient de partage: noctanol/eau:</b>	non applicable
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	non applicable
<b>Viscosité dynamique, 20°C:</b>	10 mPa.s
<b>Viscosité cinématique, 20°C:</b>	10 mm²/s
<b>Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):</b>	0,300

## 9.2 Autres informations:

Composé organique volatil (COV): 0,02 %

Composé organique volatil (COV): 10,648 g/l

## 10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

### 10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

### 10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, eau, produits d'oxydation, produits de réduction

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

## 11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

**Sur la préparation même:** donnée non disponible

**Informations générales:** voir ingrédients sous rubrique 3

**Toxicité aiguë calculée, LD50 orale rat:** /

**Toxicité aiguë calculée, LD50 dermale rat:** /

## 12 SECTION 12: Informations écologiques:

### 12.1 Toxicité:

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol:

**Classe de danger pour l'eau, WGK:** 2  
**Solubilité dans l'eau:** pas soluble

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

donnée non disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes:

donnée non disponible

### 13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être évacué dans les égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

### 14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

#### 14.1 Numéro ONU:

non applicable

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

**Classe(s):** non applicable  
**Numéro d'identification du danger:** non applicable

#### 14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

**Caractéristiques de danger:** non applicable  
**Indications supplémentaires:** non applicable

### 15 SECTION 15: Informations réglementaires:

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**Classe de danger pour l'eau, WGK:** 2  
**Composé organique volatil (COV):** 0,020 %

**Composé organique volatil (COV):** 10,648 g/l

**Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:** Agents de surface anioniques 5% - 15%, Parfums, Conservateurs (Chloromethylisothiazolinone, Methylisothiazolinone)

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

## 16 SECTION 16: Autres informations:

### La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

<b>Nr.:</b>	numéro
<b>CAS:</b>	Chemical Abstracts Service
<b>EINECS:</b>	European Inventory of Existing Commercial chemical Substances
<b>WGK:</b>	Classe de pollution des eaux
<b>WGK 1:</b>	peu dangereux pour l'eau
<b>WGK 2:</b>	dangereux pour l'eau
<b>WGK3:</b>	extrêmement dangereux pour l'eau
<b>ADR:</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
<b>TLV:</b>	Threshold Limit Value
<b>PTB:</b>	persistantes, toxiques et bioaccumulables
<b>VPVB:</b>	substances très persistantes et très bioaccumulables
<b>CLP:</b>	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
<b>DPD:</b>	Dangerous Preparations Directive

### La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

**R36:** Irritant pour les yeux. **R38:** Irritant pour la peau. **R41:** Risque de lésions oculaires graves.

**H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H318 Eye Dam. 1:** Provoque des lésions oculaires graves.  
**H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une grave irritation oculaire. **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

### Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Sections: 9.2, 15.1

### Numéro de référence MSDS:

ECM-104550,00

*Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.*